Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE

HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

ÉVALUATION LOCALE C3 : IDENTIFICATION D'UN QUESTIONNEMENT AU SEIN D'UN CHAMP DISCIPLINAIRE

SESSION 2026

Durée : 3 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE	3, INDICATIF

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L’usage de la calculatrice n’est pas autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu’il est complet.

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION D'ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE FICTIVE DE LA PLACE DES TILLEULS, SECTEUR ANCIEN DE VALMONT-SUR-RIVE

Cadre de l'évaluation : le libellé C3 renvoie à l'ancien bloc de compétences RNCP24432, arrivé à échéance le 1er janvier 2025. Il ne constitue pas une épreuve nationale de licence assortie d'un sujet-type, d'une durée ou d'un coefficient nationaux. Les indications de durée et de barème ci-dessus définissent le cadre de cette évaluation locale et doivent être rapprochées des modalités de contrôle des connaissances de l'établissement concerné.

Vous intervenez comme assistant d'étude au sein de l'équipe chargée de traiter un lot de mobilier céramique provenant d'une opération archéologique fictive menée place des Tilleuls, à Valmont-sur-Rive. Le lot comprend un fragment de bord en céramique commune, enregistré dans l'unité stratigraphique US 12. Votre travail consiste à décrire l'objet avec une terminologie maîtrisée, à distinguer observation et interprétation, à formuler un questionnement archéologique vérifiable et à proposer une chaîne de traitement et de conservation adaptée.

Les documents techniques DT 1 à DT 3 font partie intégrante du sujet. Toutes les données nécessaires aux calculs et aux choix demandés y figurent. Les réponses sont à rédiger dans la copie et, pour les tableaux concernés, sur les documents réponses DR 1 et DR 2.

PARTIE 1 : Analyse du contexte et formulation d'un questionnement (5 points)

Contextualisation archéologique, distinction entre données et hypothèses

À partir des données de contexte du DT 1 et de la situation institutionnelle décrite au DT 3, caractérisez la portée documentaire du fragment étudié. Une interprétation doit être justifiée par des indices explicitement disponibles dans le dossier.

Données de contexte de l'US 12

Donnée	Valeur enregistrée
Surface décapée	12 m²
Mobilier céramique recueilli	3,6 kg
Nombre de tessons diagnostiques du lot	240
Fragments de bord attribués à la même classe de pâte	18
Nature de l'US 12	Remblai hétérogène contenant céramique, fragments de tuile et petits cailloutis
Datation indépendante de l'US	Aucune datation absolue disponible dans le dossier

Extrait du registre d'opération fictif, constitué pour le présent sujet.

1.1 (1 point) Relevez deux faits directement observables ou enregistrés dans le dossier, puis une information qui manque pour établir la datation de l'US 12. Distinguez clairement les faits de l'information manquante.

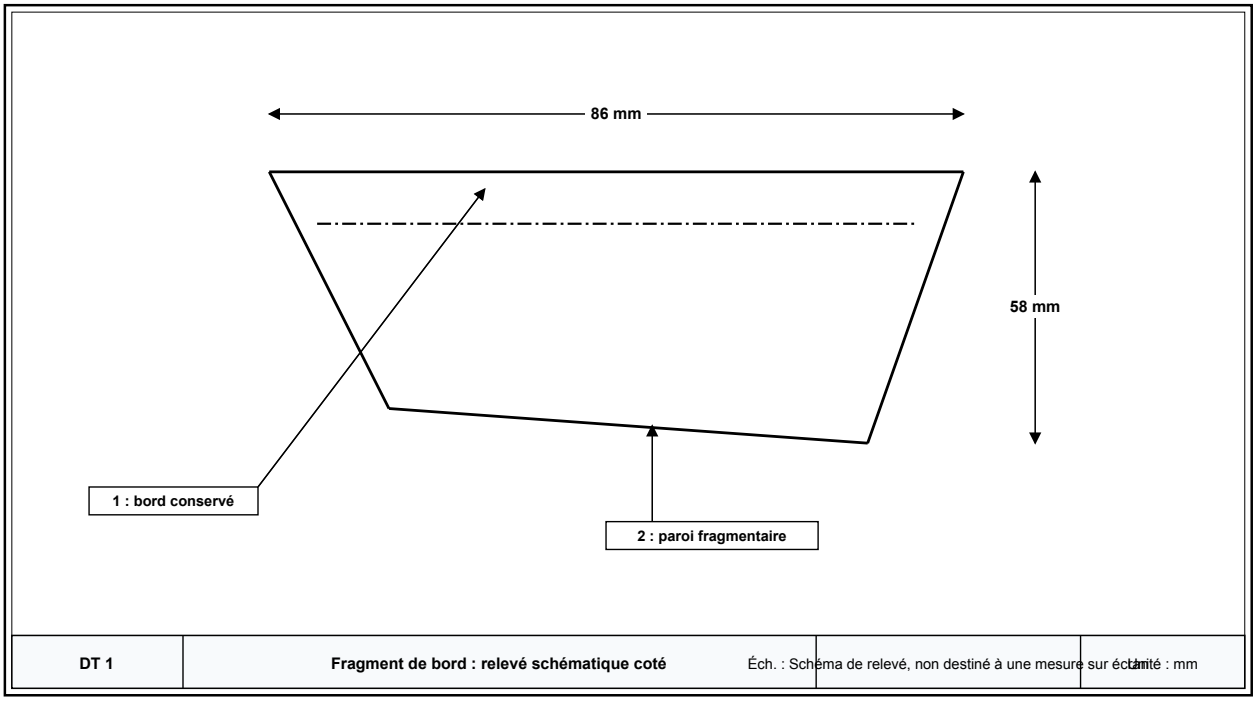
1.2 (2 points) Formulez un questionnement archéologique portant sur la chronologie, la fonction ou les modalités de constitution du remblai. Le questionnement doit pouvoir être étudié à partir de données identifiables. Indiquez ensuite deux observations ou analyses complémentaires permettant d'y répondre, en précisant ce que chacune pourrait apporter.

1.3 (2 points) Expliquez en quoi le caractère hétérogène de l'US 12 limite l'interprétation chronologique du fragment de bord. Proposez une formulation prudente qui distingue l'observation, l'hypothèse et le degré de certitude.

PARTIE 2 : Étude descriptive, terminologie et exploitation des mesures (6 points)

Description raisonnée d'un objet archéologique et traitement de données

Utilisez le DT 1 pour décrire le fragment sans attribuer de provenance ou de datation non documentée. Pour les calculs, arrondissez les résultats à une décimale lorsque cela est nécessaire. Les définitions terminologiques utiles sont fournies au DT 2.



DT 1	Fragment de bord : relevé schématique coté	Éch. : Schéma de relevé, non destiné à une mesure sur échantillon	Unité : mm

Mesures et observations du fragment

Paramètre	Valeur
Longueur maximale du fragment	86 mm
Hauteur maximale conservée	58 mm
Épaisseur de paroi	7 mm
Longueur de l'arc de bord sur la photographie	336 pixels
Longueur de l'échelle de 50 mm sur la photographie	400 pixels
Circonférence estimée du bord complet, établie par comparaison de profil	264 mm

Mesures relevées au laboratoire fictif. La photographie est calibrée au moyen d'une échelle présente dans le même plan que l'objet.

2.1 (2 points) Rédigez une description normalisée du fragment en quatre éléments au minimum : partie de l'objet conservée, dimensions, état de conservation et caractère de pâte ou de surface effectivement renseigné dans le dossier. Signalez explicitement toute caractéristique qui n'est pas documentée et ne peut donc pas être affirmée.

2.2 (2 points) Calculez la longueur réelle de l'arc de bord à partir des valeurs photographiques fournies, selon la relation $L_r = L_p \times \frac{50}{400}$, où L_r est la longueur réelle en millimètres et L_p la longueur mesurée en pixels. Calculez ensuite la proportion de circonférence conservée selon $P = \frac{L_r}{264} \times 100$. Présentez les deux résultats avec leur unité ou leur symbole et une courte interprétation.

2.3 (2 points) Sur le DR 1, complétez les rubriques descriptives et les calculs. Expliquez pourquoi la valeur de circonférence estimée ne suffit pas, à elle seule, à établir une forme complète ou une attribution chronologique du récipient.

PARTIE 3 : Organisation institutionnelle et proposition d'étude (5 points)

Acteurs, gestion des données et démarche de recherche

Le DT 3 présente les rôles des intervenants dans le cadre de la situation étudiée. Appuyez vos réponses sur ces informations et sur les références réglementaires indiquées dans le dossier. Ne présumez pas de l'identité du propriétaire du mobilier lorsque cette information n'est pas fournie.

Acteurs et responsabilités indiquées dans le dossier

Acteur	Rôle décrit dans la situation
Service régional de l'archéologie	Interlocuteur de l'État pour le suivi scientifique et administratif de l'opération
Opérateur d'archéologie préventive	Réalise les travaux prescrits et documente les contextes et les découvertes
Responsable d'étude du mobilier	Coordonne l'inventaire, la description, l'analyse et la rédaction de la synthèse
Laboratoire spécialisé	Réalise, sur demande motivée, une analyse ciblée et documente sa méthode
Service ou établissement dépositaire	Assure la conservation et la consultation selon les règles applicables au dépôt

Synthèse des informations fournies au DT 3.

3.1 (2 points) À partir du DT 3, associez les tâches suivantes à l'acteur compétent : suivi administratif et scientifique, inventaire descriptif du lot, analyse spécialisée, conservation et consultation du mobilier. Justifiez brièvement deux associations. Indiquez pourquoi il est nécessaire de vérifier les modalités de dépôt et de propriété plutôt que de les déduire de la seule présence du mobilier sur le site.

3.2 (1,5 point) Proposez un intitulé de notice d'inventaire et trois descripteurs pertinents pour le fragment. Un descripteur au moins doit relever de la partie de l'objet conservée, un autre de la matière ou de la catégorie de pâte lorsque celle-ci est documentée. Toute donnée absente doit être notée comme non déterminée plutôt qu'inventée.

3.3 (1,5 point) Proposez une étape d'étude complémentaire prioritaire et formulez l'information qu'elle permettrait de tester. Indiquez une limite de cette étape. Votre réponse doit rester proportionnée aux données du dossier et distinguer la question scientifique du choix d'une méthode.

PARTIE 4 : Conservation, traçabilité et prévention des risques (4 points)

Protocole opératoire raisonné et gestion des risques liés au mobilier

Le fragment est sec, stable à l'observation visuelle et porte encore des sédiments adhérents dans une zone de fracture. Aucun traitement antérieur n'est renseigné. Le dossier ne fournit pas d'analyse de composition ni de résultat de dépistage de substances dangereuses. Toute intervention doit être justifiée, documentée et compatible avec les consignes du laboratoire.

État initial et contraintes de traitement

Critère	Constat
Stabilité visible	Stable au moment du constat
Dépôts	Sédiment adhérent localisé dans une fracture
Humidité	Aucune humidité visible
Produits ou traitements antérieurs	Information absente
Étiquetage et conditionnement	Identifiant US 12 à confirmer sur la fiche d'inventaire avant rangement

Données de la fiche de constat initial.

4.1 (2 points) Établissez un protocole opératoire court, dans l'ordre, depuis la vérification de l'identifiant jusqu'au rangement. Prévoyez une observation initiale, une documentation de toute intervention et une méthode de nettoyage prudente. Précisez dans quelles conditions vous interrompez le nettoyage et demandez un avis spécialisé.

4.2 (1 point) Citez deux mesures de prévention adaptées à la manipulation et au nettoyage d'un objet archéologique sec, en tenant compte de l'absence d'information sur les traitements antérieurs et la composition des dépôts.

4.3 (1 point) Sur le DR 2, complétez les risques, les mesures de prévention et les points de traçabilité. Expliquez en une phrase l'intérêt scientifique et patrimonial de conserver l'identifiant de contexte avec l'objet tout au long de son traitement.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

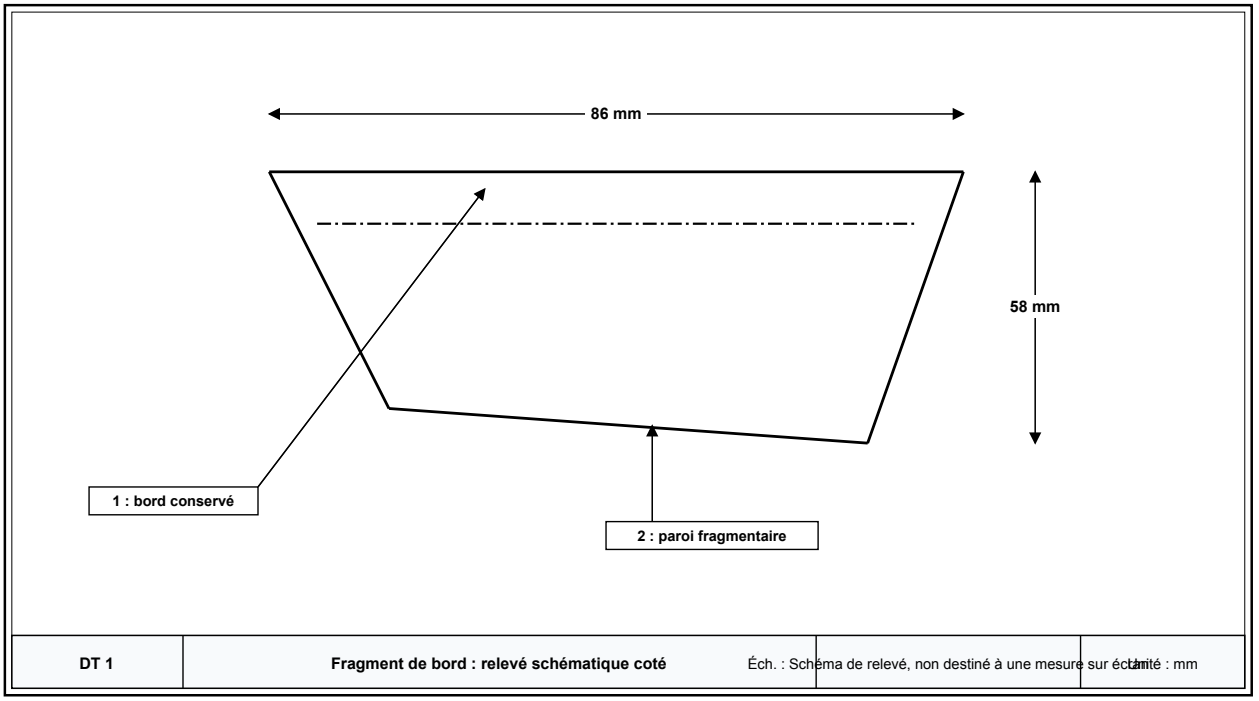
Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : FRAGMENT CÉRAMIQUE DE L'US 12 : FICHE DE CONTEXTE ET RELEVÉ

Nature du document : dossier d'étude fictif préparé pour cette évaluation. Le fragment est enregistré sous l'identifiant VAL-PT-12-CER-018. Il s'agit d'un fragment de bord avec une portion de paroi. Le relevé indique une longueur maximale de 86 mm, une hauteur maximale conservée de 58 mm et une épaisseur de paroi de 7 mm.

Une photographie calibrée montre une échelle de 50 mm occupant 400 pixels et un arc de bord occupant 336 pixels. La circonférence de bord complète a été estimée à 264 mm par comparaison de profil. Cette estimation est une donnée de travail, non une identification de forme ou de type. Le dossier ne fournit ni datation indépendante de l'US 12, ni composition minéralogique, ni origine de production.

Le lot de l'US 12 comprend 240 tessons diagnostiques représentant 3,6 kg de céramique sur une surface décapée de 12 m². Dix-huit fragments de bord sont attribués à la même classe de pâte sur la base du tri initial. L'US est décrite comme un remblai hétérogène contenant également des fragments de tuile et de petits cailloutis.



Données enregistrées pour le lot de l'US 12

Indicateur	Valeur
Surface décapée	12 m²
Masse de céramique recueillie	3,6 kg
Tessons diagnostiques	240
Fragments de bord de la même classe de pâte au tri initial	18
Datation indépendante	Non disponible

DT 2 : REPÈRES TERMINOLOGIQUES ET RÈGLES DE DESCRIPTION

Les définitions ci-dessous sont les conventions descriptives retenues pour ce dossier. Elles servent à produire une description explicite et comparable. Elles ne remplacent pas une attribution typologique argumentée.

Terminologie descriptive utile

Terme	Définition retenue dans le dossier	Précaution d'emploi
Bord	Partie supérieure d'un récipient, comprenant l'ouverture et son contour conservé	Décrire la portion présente sans déduire une forme complète
Paroi	Partie latérale du récipient située sous le bord	Distinguer paroi conservée et profil restitué
Pâte	Matière céramique observée sur la fracture, décrite selon les critères disponibles	Ne pas attribuer une origine ou une recette sans analyse ou comparaison suffisante
Fragment diagnostique	Fragment portant une caractéristique utile à la description ou à la comparaison	Le terme ne signifie pas qu'il est à lui seul datable
Contexte stratigraphique	Unité d'enregistrement associée à la découverte et à ses relations documentées	La qualité de l'association dépend de l'intégrité et de l'histoire du dépôt
Observation	Information directement relevée ou mesurée	Séparer de l'interprétation et de l'hypothèse
Hypothèse	Proposition explicative qui doit pouvoir être confrontée à des données	Indiquer les indices, les limites et le degré de certitude

DT 3 : ACTEURS, CADRE RÉGLEMENTAIRE ET CHAÎNE DE TRAITEMENT

Acteurs dans la situation étudiée : le service régional de l'archéologie assure le suivi scientifique et administratif relevant de ses missions ; l'opérateur d'archéologie préventive exécute l'opération prescrite et documente ses résultats ; le responsable d'étude du mobilier coordonne l'inventaire et l'analyse ; un laboratoire spécialisé peut être sollicité pour une analyse motivée ; le service ou établissement dépositaire assure la conservation et la consultation selon les règles applicables au dépôt.

Repères réglementaires : le Code du patrimoine encadre les opérations archéologiques. L'article L. 523-1 concerne l'organisation de l'archéologie préventive et l'article L. 531-1 les fouilles archéologiques. Ces

références situent le cadre général ; elles ne déterminent pas, à elles seules, les modalités concrètes de dépôt, de propriété, de prêt ou de manipulation de l'objet étudié. Toute question de propriété ou de dépôt doit être vérifiée dans les actes et documents applicables à l'opération.

Chaîne documentaire recommandée pour la situation : vérifier la concordance entre objet, étiquette et inventaire ; consigner l'état initial ; réaliser les observations et mesures prévues ; documenter les interventions ; actualiser l'inventaire ; conditionner et ranger le mobilier selon les consignes du lieu de conservation. En cas de fragilité, de dépôt atypique ou de réaction inattendue au nettoyage, suspendre l'intervention et solliciter le responsable compétent.

Repère de calcul fourni : la proportion d'un arc conservé par rapport à une circonférence estimée se calcule selon $P = \frac{L_r}{C} \times 100$, où L_r désigne la longueur réelle de l'arc et C la circonférence estimée, exprimées dans la même unité.

Répartition indicative des responsabilités dans le cas étudié

Étape	Responsable principal dans la situation	Trace attendue
Suivi scientifique et administratif	Service régional de l'archéologie	Documents de suivi et décisions applicables à l'opération
Documentation de l'opération	Opérateur d'archéologie préventive	Enregistrements de terrain et données de contexte
Inventaire et étude du mobilier	Responsable d'étude du mobilier	Notice, mesures, observations et références d'étude
Analyse ciblée	Laboratoire spécialisé, sur demande motivée	Protocole, résultats et limites de l'analyse
Conservation et consultation	Service ou établissement dépositaire	Enregistrement du dépôt et conditions de consultation

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : description et calculs de la question 2.3 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau à partir des seules informations du sujet. Inscrivez « non déterminé » lorsqu'une donnée nécessaire n'est pas fournie. Présentez les calculs avec les étapes utiles et les unités.

Fiche descriptive et calculs du fragment

Rubrique	Réponse du candidat
Identifiant et contexte	
Partie de l'objet conservée	
Dimensions et épaisseur	
Caractères de pâte ou de surface explicitement documentés	
Longueur réelle de l'arc de bord, calcul	
Proportion de circonférence conservée, calcul	
Donnée chronologique absente ou incertaine	
Limite d'interprétation	

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : protocole et prévention des questions 4.1 à 4.3

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez le tableau dans l'ordre opératoire. Les mesures proposées doivent être adaptées aux informations fournies et ne doivent pas présumer de la composition des dépôts ni des traitements antérieurs.

Diagnostic, prévention et traçabilité

Étape ou risque	Mesure ou action proposée	Information à consigner
Vérification de l'identifiant		
Constat initial de l'état		
Risque lié à la fragilité ou aux dépôts		
Risque lié à une composition ou à un traitement antérieur inconnus		
Nettoyage prudent et critère d'arrêt		
Conditionnement et rangement		

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.